

CHOISIR LA LIBERTÉ

NICOLAS
DUPONT-AIGNAN



Mes 10 mesures principales pour la dignité des personnes en situation de handicap



1. Revaloriser l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) à 1 100 €
2. Ne plus tenir compte des revenus du conjoint pour le calcul de l'AAH
3. Remettre en place l'Allocation Complément de Ressources (supprimée par E. MACRON)
4. Accorder une part fiscale complète aux familles qui ont un enfant en situation de handicap



5. Un véritable statut pour les AESH (formation et salaire)
6. Encourager le développement de l'apprentissage de la Langue des Signes Française (LSF)



7. Améliorer l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
8. Un enfant/personne avec une reconnaissance auprès de le MDA = une place dans un établissement



9. Reconnaître la place et le rôle des aidants dans notre société
10. Exonération de charges pendant 2 ans pour l'emploi d'une
Personne en Situation de Handicap (PSH)



Nicolas DUPONT-AIGNAN

[Cliquez ici pour l'intégralité du projet](#)